

DOSSIER D'INSCRIPTION

ANNÉE SCOLAIRE 2022 – 2023

BTS CI (1ère année)

Nom :

Prénom :

Redoublement

Documents obligatoires pour l'inscription :

- La copie d'une pièce d'identité en cours de validité
- La copie du Livret de famille complet (pages parents et enfants)
- La Fiche secrétariat : **renseignée, datée et signée**
- 2 photos d'identité récente avec nom et prénom au dos de chacune
- La copie du relevé de notes du baccalauréat
- Le certificat de fin de scolarité (Exéat)
- L'attestation inscription à la Sécurité sociale avec dates de validité indiquées**
(sur le site AMELI : «Droit et démarches» puis « Démarches fréquentes» et «Attestation de droits»)
- L'attestation d'assurance «Responsabilité civile et individuelle accident» pour l'année scolaire 2022-2023**
Votre assureur peut vous envoyer par mail **dès à présent** l'attestation pour l'année scolaire à venir.
- La notification de bourse CROUS de l'enseignement supérieur (pour les étudiants boursiers)
- Un RIB **avec le nom et prénom au dos**
- La Fiche d'urgence pour l'infirmierie **remplie et signée** avec copie des vaccins du carnet de santé

Pour les étudiants demi-pensionnaires :

- Le coupon d'inscription à la demi-pension **daté et signé** accompagné **d'un chèque de 40,00 euros**
(à l'ordre de *l'agent comptable du lycée Albert Einstein*)
- L'attestation de paiement CAF **où figure le nom de l'étudiant** pour calculer le tarif à appliquer

Le **DOSSIER COMPLET** (rempli et avec tous les documents demandés) **signé par les parents ou l'étudiant s'il est majeur** doit être déposé **avant le 8 juillet 2022**, soit :

- . Au secrétariat pédagogique (sauf le mercredi). Un tiers responsable légal ou une personne de confiance majeure peut venir déposer le dossier **uniquement s'il est complet**.
- . Par email (au Format PDF uniquement) à l'adresse : secpeda.0911346u@ac-versailles.fr
(Dans ce cas, le coupon de DP et le chèque devront être déposés au secrétariat selon les dates indiquées)

Un dossier incomplet ne pourra pas valider l'inscription. Aucun dossier n'est reçu par courrier postal

Toute inscription vaut pour :

- 1/ Acceptation du **Règlement intérieur de l'établissement** adopté par le Conseil d'Administration.
Ce document est remis à chaque élève à la rentrée scolaire et vous devez en accuser réception.
- 2/ Acceptation de principe de **la participation à la mission commerciale et au stage**.

Date : **Signature de l'étudiant :**

Pour l'étudiant mineur, signature des parents :